

Le transport en commun gratuit, un choix de société !



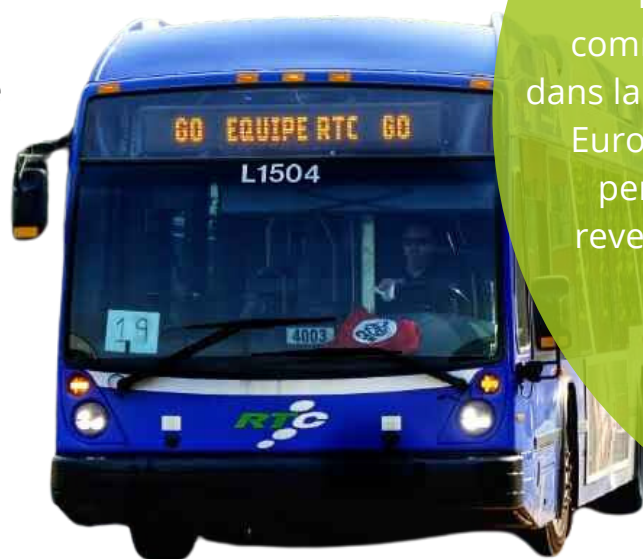
Plus de **120 villes à travers le monde** ont fait le choix du transport en commun gratuit pour des raisons de justice sociale, d'environnement ou de simplicité. **Et si on faisait ce choix nous aussi ?**

La gratuité pour garantir le droit à la mobilité

Le droit à la mobilité est fondamental pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il joue un rôle crucial en garantissant et en favorisant **l'accès à des éléments essentiels pour améliorer ses conditions de vie**, tels que l'éducation, les soins de santé et l'emploi.

Lorsque le droit à la mobilité est limité, cela peut accentuer le problème de la **trappe à la pauvreté**, où les individus se retrouvent piégés dans des conditions difficiles qui s'accumulent et qui nuisent à leurs chances de s'en sortir.

En retirant la barrière des tarifs du transport en commun, nous pouvons favoriser le droit à la mobilité et contribuer à créer **une société plus juste et plus inclusive** où chacun peut poursuivre ses aspirations et de participer pleinement à la société



L'exemple de Tallinn

Lorsque le transport en commun est devenu gratuit dans la capitale de l'Estonie en Europe du Nord, ce sont les personnes ayant un faible revenu, les sans-emploi, les jeunes et les aînés qui ont le plus augmenté leur utilisation du transport en commun.

3 mythes à déconstruire sur la gratuité des transports

« Y'a rien de gratuit dans la vie! »

C'est peut-être vrai, ceci dit on peut se demander: « qui doit payer pour le transport en commun? ». Est-ce les personnes les moins nanties qui risquent de devoir couper sur leur facture d'épicerie? Est-ce les personnes qui utilisent le transport en commun pour des raisons écologiques? Parce que quand une personne prend le transport en commun plutôt que l'automobile, c'est toute la société qui en bénéficie!

« Ce sont les gens qui marchent qui prendraient le transport en commun gratuit »

Les personnes les moins privilégiées de la société cumulent souvent les injustices. Une personne à mobilité réduite aura plus de chances d'être aussi moins bien nantie. Combien de ces personnes marchent malgré des problèmes de santé, dans la souffrance ou pour des distances démesurées?

« Le transport en commun gratuit nuirait à l'élargissement du réseau. »

Si on compare le prix de la gratuité du transport en commun avec les milliards d'investissements du gouvernement du Québec dans l'industrie automobile (électrique) pendant que les sociétés de transport en commun sont dans des conditions financières pitoyables, on voit qu'il ne s'agit pas d'un choix entre le prix du transport en commun et l'élargissement du réseau, mais bien d'un choix de société.

Le laissez-passer universitaire : un exemple réussi!

À l'Université Laval, une cotisation obligatoire sur la facture des personnes étudiantes à temps plein donne à tous et à toutes le laissez-passer universitaire (LPU) à un prix substantiellement réduit. Le LPU a été adopté par une majorité des personnes étudiantes lors d'un référendum.



86% des personnes étudiantes se sont procuré le laissez-passer



l'achalandage des personnes étudiantes a augmenté de 16%



la vente de vignettes de stationnement à l'Université Laval a baissé de 21%

POUR LA GRATUITÉ
ET L'ÉLARGISSEMENT DU
RÉSEAU DE TRANSPORT
EN COMMUN !



@REPAC0312